



# Mairie de Jougne



DÉPARTEMENT DU DOUBS

ARRONDISSEMENT  
DE PONTARLIER

CANTON DE MOUTHE

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-neuf septembre deux mille dix-huit à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence du Maire, Monsieur Denis POIX-DAUDE.

**Étaient Présents :** Denis POIX-DAUDE, Danièle BIESSE, Daniel GRAF, Isabelle ANDREZ, Jérôme CORDIER, Josette TAMBURINI, Marie-Pierre ROUDEAU, Gérald GRESSET, Luc VEROT, Thierry LABRIET, Jean-François VEILLET.

**Excusés :** Anne-Elisabeth SAUVAGE procuration à Isabelle ANDREZ, Michel MOREL procuration à J.F VEILLET

**Absent :** Pascal DECHASSE, Marie-Christine POIX

**Secrétaire de Séance :** Jérôme CORDIER

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le compte-rendu du conseil municipal du 11 juillet 2018 : aucune observation n'est à noter

Monsieur le Maire déclare le conseil municipal ouvert à 20h30

Monsieur le Maire demande d'annuler le point 15 – transfert de compétences scolaires à la CCLHMD – ce point sera reporté ultérieurement après que la CCLMHD ait délibéré sur ses nouveaux statuts le 25/09/2018.

### 1/ RENOUELEMENT DE CONVENTION/ANALIS FINANCES

Danièle BIESSE, Adjointe au Maire, propose de renouveler la convention avec ANALIS FINANCES pour une mission de conseil en analyse budgétaire rétrospective et prospective de la commune de Jougne.

Le coût de la prestation est de 1 000 HT €/par an, reconductible 4 fois.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

### 2/ TARIF DE CESSION DE MATERIEL PEDAGOGIQUE

Danièle BIESSE, adjointe au maire, propose de céder du matériel pédagogique au profit de l'école des Verrières de Joux pour un montant de 50 €.

En effet l'île aux enfants a ouvert une antenne aux Verrières de Joux et avait besoin d'une table et de quelques chaises. Ce matériel ne figure plus à l'inventaire de la commune

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

### 3/ INDEMNISATION DE FRAIS DE FORMATION PAR LA COMMUNE DES FOURGS

Danièle BIESSE, adjointe au maire, annonce la mutation de Xavier Barrat pour la commune des Fourgs. Compte-tenu du fait que Xavier BARRAT n'est pas resté en poste à la commune de Jougne plus de 3 ans, la réglementation prévoit la possibilité de faire prendre en charge tout ou partie du coût des formations suivies par la commune d'accueil.

Le coût total des formations suivies pour 90 heures s'élève à 1 833 €.

Il est donc proposé de facturer au prorata temporis à la commune des Fourgs la somme 775.36 €

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**



#### **4/ CREATION D'UN BUDGET ANNEXE – MICROCENTRALE**

Danièle BIESSE, adjointe au maire, expose la nécessité de créer un budget annexe pour le fonctionnement de la microcentrale, ce budget sera soumis à la TVA., la fonction de la microcentrale ayant un but commercial.

Un numéro de SIRET sera attribué à ce budget annexe.

Les opérations budgétaires passées au budget général devront être annulées et reprises au budget de la microcentrale.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

#### **5/ DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE – INTEGRATION DES ETUDES**

Danièle BIESSE, adjointe au maire présente la décision modificative N°1 du budget communal qui consiste à intégrer les études au compte travaux, ceci afin de bénéficier du FCTVA.

Il s'agit d'opérations d'ordre budgétaire dont le montant est 32 237.36 €.

Cela concerne les travaux du monument aux morts, du petit Etang, et de la voirie de Jougne.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

#### **6/ DECISION DE L'ORDONNATEUR**

Danièle BIESSE, adjointe au maire, présente la décision de l'ordonnateur N°1 et N°2 du budget communal qui consiste à virer **du chapitre dépenses imprévues** du budget de fonctionnement la somme de 40 000 € **au chapitre 65 chapitre autres charges de gestion.**

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

#### **7/ DEMANDE DU GROUPE SCOLAIRE LA JOUGNENA – CREATION D'UN ESPACE LUDIQUE**

Danièle BIESSE, adjointe au maire, fait lecture de la demande de Mme Sallé, directrice du Groupe scolaire La Jougnena.

Il s'agit d'autoriser le groupe scolaire La Jougnena à réaliser des travaux de traçage de jeux (marelle, terrain de jeux) dans la cour de l'école et de financer globalement le coût de cette opération soit 404.44 €.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

#### **8/ VENTE DE GRE A GRE DE BOIS MOYEN RESINEUX : SUPPRIME DE L'ORDRE DU JOUR EN ACCORD AVEC TOUS LES MEMBRES CAR SANS OBJET**

#### **8/ CONVENTION D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX ORANGE**

Daniel GRAF, adjoint au maire, présente la convention de dissimulation de réseaux aériens Orange rue de la cantine.

Une convention est prévue à cette effet, il s'agit d'autoriser le maire à signer cette convention.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

#### **9/ CONVENTION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LE SYDED**

Monsieur le maire, propose de signer une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le SYDED pour futurs travaux concernant l'éclairage public.

Le nombre de journées prévues par le SYDED est de 12 jours soit 3240 € (270 € la journée).

Un référent Eclairage Public doit être nommé : il est proposé Frédéric PAGET, toutefois lui demander la confirmation de son accord.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

#### **10/ DEMANDE DE SUBVENTION – ORGANISATION DU COMICE AGRICOLE DE MOUTHE**

Isabelle ANDREZ, adjointe au maire, fait lecture de la demande de subvention de Monsieur Richard LACROIX en date du 22 mai 2018 pour l'organisation du comice agricole.

La commune n'a jamais donné de subvention pour le comice, il est proposé d'ajourner ce point dans l'attente d'éléments financiers plus précis.

**DELIBERATION AJOURNEE**

#### **11/ PARTICIPATION AU FSL ET AU FAAD**

Isabelle ANDREZ, adjointe au maire, présente comme les années précédentes la demande du conseil départemental concernant l'accès au logement social.

Deux dispositifs sont prévus :

FSL – fonds de solidarité logement soit  $0.61 \text{ €} * 1827 \text{ habitants} = 1\,114.47 \text{ €}$

FAAD – fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficulté =  $0.30 \text{ €} * 1827 \text{ habitants} = 548.10 \text{ €}$

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

## **12/ ATTRIBUTION DU MARCHÉ VANTELLERIE DU PETIT ETANG**

Jérôme CORDIER, adjoint au maire, présente le résultat de la commission d'ouverture des plis qui s'est tenu ce jour à 18h30.

Une seule proposition a été reçue et donc étudiée en commission, il s'agit de l'offre de l'Entreprise BALLET CONSTRUCTIONS pour un montant de 106 118 € HT soit 127 341.60 € TTC.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

## **13 /ECHANGE DE TERRAIN ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIETE SOTRACO**

Jérôme CORDIER, adjoint au maire propose de valider l'échange des parcelles entre la commune et la société SOTRACO.

Cet échange a pour objet de créer une voie reliant le chemin de la carrière à la rue des ravières.

### **PARCELLES CEDEES PAR LA COMMUNE A SOTRACO**

Parcelle AB 387 –174 m<sup>2</sup>/ Parcelle AB 389 – 2157 m<sup>2</sup>/ Parcelle AB 390- 10 m<sup>2</sup>

### **PARCELLES CEDEES PAR SOTRACO A LA COMMUNE DE JOUGNE**

Parcelle AB 328 – 4820 m<sup>2</sup>/Parcelle AB 251 -486 m<sup>2</sup>/Parcelle AB 252- 267 m<sup>2</sup>

Les parcelles AB 387/389/390 ne figurant pas sur le plan de Jougne, il est demandé d'ajourner ce point.

**DELIBERATION AJOURNEE**

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

**A. Demande syndicat de vente de lait d'ELF :** Bernard GRESSET a confirmé son accord pour le transfert de biens des sections d'ELF ainsi que le tarif proposé. Concernant la parcelle AD 9, il souhaiterait acquérir la totalité de la parcelle hormis le passage pour le sentier pédestre et l'accès à l'école. Il est convenu un accord de principe. Délibération sera prise après bornage du terrain concerné.

**B Demande de l'association les Brûle Loups :** projet de construction d'une salle de quartier. Le hameau d'ELF ne disposant pas à ce jour d'une telle salle, la plus proche étant à 5 km. L'idée serait plutôt de réhabiliter l'ancienne école afin de faire une salle de réunion mais cette solution risque de prendre du temps.

Concernant l'expo photo, la chapelle pourrait convenir.

**C. Nouvelle demande de Monsieur Drezet-Marcot :** mise à disposition de terrain pour y implanter environ 20 ruches. Un accord de principe lui sera donné sous réserve de renseignements complémentaires.

**D. Démission d'Odile Labussière au CCAS.**

**E. Eclairage public place de la mairie :** candélabres proposées retenus VERSION 1 et 3.

**F. Demande de Monsieur Cuny :** achat ou mise à disposition de la parcelle 15 : avis défavorable.

**G. Réservoir d'ELF :** accord de principe pour le devis de remise en état d'un montant de 8 295 €

**H. Courrier de M. ALLOUCH :** projet de création d'un centre de loisir (babyfoot, billard, espace jeux vidéo), pour information.

**I Déplacement de la cabine haute rue de la cachemaille :** présentation d'un photomontage vers le bâtiment de la SMCI au-dessus de la boulangerie. Cette solution permettrait de supprimer tous les poteaux de la rue du Baland.

L'emplacement est validé. Un montage de gabarit est à faire par les A.T. pour se rendre compte sur place du volume.

### **J-Service technique :**

Responsable des agents techniques à compter du 01/09/2018 : Frédéric PAGET

Philippe LAVISSE – mois de septembre – mission temporaire CDG 25 et à compter du 01/10/2018 stagiaire sur poste vacant d'agent technique

Séance levée à 23 heures

Prochain conseil municipal : 10/10/2017

Fait à Jougne, le 19 septembre 2018

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Jérôme CORDIER

Denis POIX-DAUDE

